

Bruxelles, le 2 février 2009

**Samedi 6 février 2010**

JOURNÉE INTERNATIONALE

CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

**En Afrique de l'Ouest, Plan poursuit ses programmes de sensibilisation  
en adoptant une approche participative pour lutter contre cette violence extrême**

**Définition :**

Le terme "**excision/mutilations génitales féminines**" désigne toutes les procédures chirurgicales consistant à enlever en partie ou dans leur intégralité les organes génitaux externes de la fille ou de la femme, ou à les meurtrir d'une quelconque autre façon, pour des raisons non médicales.

*Les mutilations génitales féminines constituent une pratique extrêmement dangereuse en termes de santé physique et psychologique. La lutte contre cette pratique - violation indéniable des droits de la femme et de l'enfant - est une préoccupation importante pour Plan au niveau de ses programmes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest.*

Selon les estimations de l'OMS, plus de 130 millions de filles et femmes vivant aujourd'hui, ont subi une mutilation génitale féminine, principalement en Afrique et dans quelques pays du Moyen-Orient. On considère que 2 millions de filles par an courent le risque de mutilation.

Depuis le Protocole de Maputo (adopté en juillet 2003), les pays africains sont dans l'obligation de promulguer des lois interdisant les mutilations génitales féminines. C'est le cas dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, mais, à l'exception du Burkina Faso, ces lois ne sont pratiquement pas appliquées et les infractions ne font que très rarement l'objet de poursuites judiciaires. Il est donc évident que **la législation est primordiale mais ne suffit pas.**

Un des points fondamentaux des stratégies élaborées par Plan est la reconnaissance que l'abandon de l'excision ne peut se faire que si **l'ensemble de la communauté accepte de modifier son comportement.** Et comme l'excision est dans la plupart de ces communautés une norme traditionnelle à laquelle les gens sont fortement attachés, il est nécessaire d'entreprendre une **intervention tant au niveau communautaire que national, régional, panafricain, et international.**

Chercher à imposer aux communautés l'abolition des mutilations génitales ne sera ni apprécié, ni efficace. La preuve en est que quand elles sont arrêtées au Burkina Faso, les exciseuses ne comprennent même pas ce qui leur arrive. Pour lutter contre ce fléau, Plan adopte donc une **approche participative** afin d'aider les communautés à abandonner d'elles-mêmes la pratique. Avec l'aide de partenaires locaux, un important travail est entrepris dans le but d'instaurer des environnements "habilitants", dont les racines sont ancrées dans le contexte local et qui permettent un véritable dialogue sur l'abandon de la pratique.

**>> Découvrez en Guinée, un exemple du travail de Plan en images :**

<http://www.youtube.com/watch?v=ftgLNjcfHJY&feature=channel>

**Surfez sur : [www.planbelgique.be](http://www.planbelgique.be)**

*Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, 39.000 Filleul(e)s Plan peuvent se construire un avenir.*